

COMPTE -RENDU DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LE JARDIN ARCHIPEL DU 06/02/2019

18 présents : Brigitte Simon, Jean-Luc Masson, Dominique Cunin, Gitine Priser, Martine Vidoni, Louis Tanguy, Martine Bernard, Karine Le Merrer, Danielle Gomès, François le Hir, Odile Bescond, Claire Quelennec, Barbara Sonic, Véronique Royer, Marie-Annick Quelennoc, Agnès Maguer, Philippe Berguer, Jean-Yves Cabon. Dont 2 non votants : Marie-Annick (invitée) Philippe (nouvel adhérent) soit 16 votants.

8 représentés : Véronique Rivé, Catherine Guilhou, Claudine Lemaire, Guy et Françoise Bertucchi, Luc Grijol, Cédric Dulondel, Katia Dulondel

Le quorum de 24 membres sur 43 adhérents étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

RAPPORT MORAL :

- Arrêt du jardin à Ranveret. Les membres actifs bénévoles ne pouvant plus s'occuper des 2 jardins ont décidé de se concentrer sur le jardin de Rozvenni. En accord avec le propriétaire du jardin de Ranverret (Philippe Chapel) il a été convenu de nettoyer le terrain (landes) et de débarasser tout le matériel resté sur place ce qui a été fait. La spirale d'aromatiques, les 9 pommiers et la cabane restent.
- La fin du contrat aidé de Catherine Guilhou en mai 2018 a beaucoup perturbé le fonctionnement de l'association. Animations, travail de communication, organisation... assurés par Catherine, doivent maintenant être assumés par les bénévoles. A ce sujet, nous voudrions souligner à quel point Catherine, fondatrice de l'association, a, par sa présence, son activité et son dynamisme, été un moteur essentiel pour le Jardin Archipel. Les membres adhérents tiennent à poursuivre le projet.
- Les cours enfants et les formations adultes ont été assurés par Catherine Guilhou jusqu'à fin mai 2018.
- *Le Jardin Archipel* sur Cezon : 14 interventions au jardin par 4 à 8 personnes. Contrat mis en place depuis 2 ans avec l'association Cézon. Régulièrement aidé par des personnes en réinsertion et des personnes de l'association Rempart en juillet/août.
- Quelques fêtes et ateliers ont été organisés par les membres actifs. Action d'autofinancement et moments conviviaux

Quelques chiffres sur l'activité générale, les adhésions et le bénévolat :

NOMBRE D'ADHERENTS en 2018 : 43 adhésions dont 12 nouvelles.

ce qui est moins que les années précédentes. Les nouvelles adhésions sont majoritairement en relation avec l'organisation d'ateliers pratiques (sortie et cuisine des algues, divers ateliers autour du jardin: taille, greffe, préparation d'extraits végétaux pour soin des plantes....).

Or en 2018 aucun atelier n'a pu avoir lieu du fait des circonstances atmosphériques et la sortie algues n'a concerné que 5 personnes.

Cela peut expliquer le nombre relativement faible de nouveaux adhérents.

Cependant, l'ouverture du Jardin au grand public lors d'animations est un des grands objectifs de l'association. Elle permet de sensibiliser le plus de monde possible aux enjeux de santé et d'environnement via le jardin au naturel.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ADHERENTS

LANDEDA	28	65 %
LANNILIS	5	12 %
PLOUGUERNEAU	4	9 %
PLOUGUIN , BREST, GUIPAVAS	6	14 %
	43	100

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

AU JARDIN DE ROZVENNI

- entretien général d'hiver : nettoyage, tonte, fertilisation et mulchs, gestion des engrais verts, compostage.
- réparations diverses, entretien de matériels (cuves de récupération d'eau et peinture du portail et du banc...) et petits aménagements ; à cet égard, nous tenons à remercier les services techniques de Landéda qui ont installé un branchement électrique permettant d'utiliser certains de nos outils (débroussailleuse, perceuse...)
- bilan des cultures 2017 et détermination des espaces de cultures pour 2018
- proposition d'un nouveau plan de parcelles au potager ;
- inventaire et commande des semences ;
- préparation des parcelles potagères et ornementales pour les cultures de printemps-été semis ou plantation en godet, terrines ou direct ;
- expérimentation de nouvelles cultures et méthodes : semis en bandes très denses de petits pois qui a donné un très bon rendement. Essai de nouvelles variétés de tomates avec récupération des graines.
- plantation d'arbres, arbustes, fleurs et légumes vivaces
- organisation et préparation de la vente de plants du printemps (1^{er} mai)
- premières mises en culture du jardin de médicinales ;
- préparation d'extraits végétaux (ortie, consoude, fougères, tanaisie)
- au début du printemps, préparation de zones de cultures du jardin pédagogique
- création d'une mare, avec pompe solaire, pour favoriser la biodiversité.
- plantation du talus forêt-jardin au fond du terrain , montage d'une lasagne le long de l'allée.
- semis d'engrais vert et fertilisation par du géomon dans la moitié de la serre et sur certaines parcelles
- plantation de 3 poiriers en espalier dans le fond du jardin avec l'aide de Monsieur Pronost et de la pépinière de Plouescat

AU JARDIN DE L'ILE CEZON

Depuis 2 ans, *le Jardin Archipel* a créé et entretient un jardin au naturel à l'intérieur du fort Cézon en partenariat avec l'association Cézon.

Cette année, nous sommes intervenus quatorze fois par groupe de 4 à 8 personnes pour les semis, plantations et entretien et d'autres fois, individuellement pour l'arrosage. Des personnes de groupes de réinsertion de Brest (CCAS et Koalia) ainsi que des jeunes de l'association Rempart ont aussi apporté leur concours à ces occasions.

L'association *Jardin Archipel* a également assuré une permanence lors des 2 journées du Patrimoine.

Constatations

Le suivi efficace est compliqué :

- le jardin se trouve sur une île dont l'accès est sujet aux horaires des marées
- l'arrosage des semis et des repiquages est compliqué par l'éloignement, le nombre d'adhérents disponibles et les horaires des marées.
- il manque d'une réserve d'eau permanente : en août l'eau était conservée prioritairement pour la fabrication du mortier.
- le système des buttes de cultures testé dans la première partie du jardin ne semble pas adapté car on dispose de peu de matériaux pour couvrir le sol sur une épaisseur satisfaisante. (dessèchement très rapide).
- tout ceci entraîne que le jardin est agréable mais le rendement des récoltes assez faible.

En Conclusion

Compte tenu de toutes ces raisons, il devient de plus en plus difficile, voire impossible d'assurer un suivi correct du jardin Cézon, et en conséquences, en 2019, l'association *Jardin Archipel* arrêtera avec regret son partenariat avec l'association Cézon.

ANIMATIONS ET EVENEMENTS PUBLICS

FETES DE SAISON et ATELIERS - TOUS PUBLICS		
Le premier mai	Vente de plants au centre bourg	En partenariat avec le magasin « Utile »
FÊTE DE L'ETE / Dimanche 24 juin	Atelier mosaïque, vannerie et plessis Goûter offert par les jardiniers	
FÊTE DES ROSES Dimanche 26 août Annulée pour cause de très mauvais temps	Causerie -Démonstration Le Monde des Roses	En partenariat avec un horticulteur bénévole
SORTIE ALGUES <i>le 11 Septembre</i>	Atelier cueillette et cuisine d'algues animé par une bénévole du CA	En partenariat avec l'AJD x personnes dont 4 nouveaux adhérents
TROC PLANTES DE L'AUTOMNE 14 octobre Dimanche très pluvieux	Troc de plants, graines et boutures Goûter offert par les jardiniers	

AUTRES ACTIONS ET ANIMATIONS		
Le 8 septembre	Stand aux forums des associations	À Landéda et Lannilis
Les 16 et 17 septembre	Visite guidée du jardin Archipel de l'île Cézon	Journées du Patrimoine En partenariat avec l'association CEZON

BILAN D' ACTIVITE

Répartition des heures de janvier à mai 2018 avec le poste de salarié. Soit 1287h (équivalent 1,7 Temps Plein) dont

- 527h pour 13 jardiniers en moyenne: 434 h aux jardins et 93h de vie associative
- 760 h salariée - 531h d'organisation, coordination, administration, préparation et suivi de formation, ateliers école, 189h aux jardins et 40h d'ateliers et de cours en face à face.

Répartition des heures de janvier à mai 2018					
	Nombre d'heures	Jardins (bénévoles et salariée)	Vie associative bénévoles	Orga- coordi- administration	Ateliers école et cours
janvier	189h	58h- 4RV collectifs-10 jardiniers- Rozvenni	9h:Réu Bureau 9/1CA 22/1	102h	2 ateliers 20h avec préparation et face à face pédagogique
février	256h	79h 4RV collectifs-15 jardiniers- Rozvenni	54h AG 16/2 Cézon 21/2-AG Cézon 23/2-Sève de bouleau 23/2	103h	2 ateliers 20h avec préparation et face à face pédagogique
mars	254h	139h-6RV collectifs-12 jardiniers -110h Rozvenni – 29 h Cézon	0h	95h	2 ateliers 20h avec préparation et face à face pédagogique
avril	248h	148h-6RV collectifs-13 jardiniers- 137h Rozvenni – 11h Cézon	12h : CA le 3/4	63H	3 ateliers 25h avec préparation et face à face pédagogique
mai	340h	199h-8 RV collectifs-14 jardiniers- 187h Rozvenni – 12h Cézon	18h : vente de plants 1/5, réunion Bureau 19/5	83h	4 ateliers 40h avec préparation et face à face pédagogique
TOTAL	1287h	623h soit 434h bénévoles et 189h salariée	93h	446h	125h dont : 85h préparation et suivi 40h face à face pédagogique

Depuis juin 2018 nous n'avons plus de salariée et la répartition des heures de bénévolat se fait comme suit mensuellement :

4 RV collectifs de 4h de 8 jardiniers en moyenne à Rozvenni	128h /mois	768h/an
2 RV collectifs de 3h de 3 jardiniers en moyenne à Rozvenni	18h	108h
Réunion mensuelle de 3h de 10 adhérents en moyenne	30h	180h
9 RV collectifs de 3 heures de 5 jardiniers en moyenne à l'île Cézon		135h
Participation aux journées du patrimoine (tenue d'un stand et visites accompagnées à Cézon)		15h
TOTAL de janvier à mai		527h
TOTAL de juin à novembre		1191h
TOTAL du bénévolat pour l'année 2018		1733h

BILAN FINANCIER 2018

COMPTE DE RESULTAT fin décembre 2018

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat		70- ventes	
Achat de marchandises (ingrédients repas , goûter, fêtes...)	85,60	Bourses aux plantes	199,40
Fourniture d'entretien et de petit équipement (outils de jardin, quincaillerie diverses...)	307,73	Ateliers écoles	700,00
Fourniture administrative (petit matériel, cartouches d'encre...)	164,95	Formation adultes	429,00
Matériel pédagogique	98,50	Prestation Cézon	2600,00
Achat de semences et plants, compost, et autres matériaux pour le jardinage	428,18	Participation atelier algues	50,00
61 - Services extérieurs		74 – Subvention	
Assurance	108,78	Commune de LANDEDA	900,00
62 – Autres services extérieurs		75 – Autres produits de gestion courante	
Publicité, publications (plaquettes et affiches, site internet)	66,19	Cotisations	780,00
Frais postaux	14,90		
64 – Charges de personnel			
Rémunérations	6577,97	Aide ASP	5993,85
Charges sociales	2590,00		
65 – Autres charges de gestion			
Adhésions à des organismes extérieurs	60,00		
TOTAL DES CHARGES	10502,80	TOTAL DES PRODUITS	11652,25
RESULTAT			1149,45

86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Personnel bénévole 1733 Heures SMIC 9,88€/h brut	17122	Bénévolat	17122
Mise à disposition gratuite de biens de la part d'adhérents : téléphone, matériel bureautique, outils, voitures, remorques, carburant ...	600	Dons en nature	600
TOTAL DES CHARGES	18384	TOTAL DES PRODUITS	18384

BUDGET PREVISIONNEL 2019

RESSOURCES		DEPENSES	
		Achat d'une tondeuse	500
Vente de produits cuisinés	150	Achat de marchandises	60
Bourse aux plantes	200	Fourniture et entretien de petits équipements	300
Cotisations	500	Fourniture administrative	80
		Achat de semences, plants et autres pour le jardinage	300
		Publicité – publication	50
		Assurance	110
		Adhésions extérieures	50
Subvention Commune de Landéda	1000	Frais postaux	15
TOTAL	1850		1465
DONS (réservé pour l'abri de jardin) non utilisé en 2018	1170		

Vote des rapports d'activité et financier 2018 : approbation à l'unanimité

PROJETS 2019

Cette année 2019 est pour nous une année test. Depuis le départ de Catherine Guilhou fin mai 2018, nous essayons de nous réorganiser et de maintenir avec ses conseils, le fonctionnement du jardin. Cela sera difficile car nous n'avons ni les compétences ni assez de temps pour faire tout le travail d'organisation et de planification en plus du jardinage proprement dit.

Nous avons remercié l'équipe technique de Landéda pour l'installation de la ligne électrique qui nous est indispensable en ce qui concerne le bricolage et certains entretiens du jardin. Malheureusement cette aide a pris fin et nous laisse démunis. Nous espérons vivement que la ligne puisse être rétablie

Malgré tout ces contre-temps, comme nous l'avons décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire en mai 2018 personne ne veut abandonner ce projet de jardin.

Quelques outils organisationnels ont été progressivement mis en place .

— La création de parcelles mieux délimitées et numérotées avec un plan détaillé nous facilitera sûrement la tâche pour l'organisation du planning des cultures.

— Nous pensons aussi réduire la surface du potager. Réservant le haut du jardin à l'installation d'un jardin d'agrément, avec des fleurs vivaces, des bosquets d'arbustes fleuris mellifères et présentant un intérêt pour la bio diversité et le plaisir des visiteurs.

- Nous avons également l'intention de poursuivre la mise en place d'un jardin médicinal.
- Enfin nous envisageons d'aménager le fond du jardin pour des rendez-vous conviviaux.

Pour ce qui est de l'installation d'un abri de jardin (pour lequel un « crowdfunding » avait été organisé par l'association), nous avons fait une demande d'autorisation auprès de la mairie. Qui a donné son accord, cependant il nous a semblé préférable de reporter ce projet ; en effet les jardiniers ont d'abord besoin d'expérimenter une année « auto-gérée » avant de se lancer dans des projets beaucoup plus ambitieux.

ANIMATIONS

Nous espérons pouvoir maintenir quelques rendez-vous réguliers :

- Vente de plans et boutures au printemps (prévue le dimanche 18 mai 2019)
- Participation à l'opération « Bienvenue dans mon jardin » les 15 et 16 juin 2019
- Troc de graines et plantes
- Vente de plats cuisinés à l'automne
- Sortie et cuisine d'algues

Il est rappelé à tous que nous sommes présents au jardin de Rozvenni tous les lundis après-midi et un jeudi après-midi sur deux.

Notre réunion mensuelle d'organisation aura lieu à partir de mars 2019 le jeudi soir à 20H au lieu du lundi soir.

Du point de vue administratif

Le conseil d'administration et le bureau jugent plus adapté de mettre en place un bureau collégial.

Pour ce faire une modification des statuts de l'association est nécessaire.

C'est pourquoi nous proposons aux membres présents de clore l'Assemblée Générale ordinaire et d'organiser une Assemblée Générale extraordinaire pour modifier les statuts dans le but de transformer le Conseil d'Administration en Conseil Collégial.

Tous les adhérents présents et représentés étant d'accord nous déclarons l'Assemblée Générale ordinaire close.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 6 février 2019

Cette assemblée est organisée dans le but de modifier les statuts de l'Association *Jardin Archipel* tout en préservant la philosophie de l'association.

Comme nous venons de le constater personne ne souhaitant reprendre les mandats de Président(e) et de trésorier(e) il a été décidé de modifier les statuts pour créer un bureau collégial en remplacement du Conseil d'Administration.

Lecture est faite aux membres présents de tous les articles des nouveaux statuts. Chaque article a été discuté (si nécessaire) comparativement aux anciens statuts.

Les buts de l'associations restent les mêmes

Un conseil collégial d'au moins 3 personnes sera élu pour un an. Ce conseil se réunira au moins 3 fois par an.

Les nouveaux statuts sont soumis à l'approbation des adhérents. Il est procédé au vote.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité (24 voix pour, aucune abstention, aucun vote contre).

Le conseil d'administrartion est dissout.

Il est procédé ensuite à l'élection du conseil collégial, 8 personnes sont d'accord pour faire partie de ce conseil : Mesdames Le Merrer, Bescond, Simon, Gomès, Sonnic et Messieurs Tanguy, Masson, Le Hir.

Le conseil collégial est élu avec 24 voix pour, aucune abstention, aucun vote contre.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 23h.